

Expression politique - Novembre 2016

Groupe Priorité Saint-Egrève

Un débat stratégique pour l'avenir de Saint-Egrève dans la Métropole

Le 19 octobre dernier, le Conseil Municipal se réunissait pour débattre des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la Métropole, projet préalable à l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunale (PLUI). Débat d'une d'importance capitale puisque c'est bien de l'avenir de notre ville dans la Métropole de demain dont il s'agit. Yannick Ollivier, vice-président de la Métropole, était présent et a précisé les trois principaux enjeux stratégiques de ce PADD : lutter contre le changement climatique et engager la transition énergétique ; conforter le dynamisme économique du territoire au service de l'emploi ; renforcer la cohésion sociale territoriale. Le Maire a félicité le vice-président pour la qualité du document dans lequel nous retrouvons en grande partie les enjeux et les grandes orientations identifiés et adoptés par la ville en 2011 lors de l'élaboration de son PLU et que, de fait, nous approuvons. Des propositions concrètes ont pu être formulés par la majorité municipale au cours de ce débat afin que les attentes de tous les Saint-Egrévois soient bien prises en considération. Voici les 4 principales :

- Insister sur la notion de "parcours résidentiel" pour que tous les projets de construction de logements s'inscrivent dans des logiques de diversité et de mixité sociale.
- Ne pas limiter l'offre d'espaces dédiés à un entrepreneuriat collaboratif et nomade au seul coeur métropolitain. Pour Saint-Egrève, il s'agit d'identifier le potentiel du secteur Biolle / Gare en terme d'accueil d'entreprises et de services.
- Imposer un haut niveau d'exigence qualitative pour toutes nouvelles implantations d'activités économiques.
- Affirmer clairement le rôle d'entrée Nord de la Métropole et citer le projet de complément de l'échangeur Sud à la hauteur d'Yvrai en direction de Lyon afin de soulager le carrefour des Abattoirs. Loin de toutes polémiques politiciennes, soyez assurés de notre entière détermination pour défendre les intérêts de Saint-Egrève !

Pascal de FILIPPIS

Président du Groupe Priorité Saint-Egrève

Groupe Saint-Egrève Autrement

Constructions à Saint-Egrève : où va-t-on ? (1ère partie)

Les besoins en logements sont importants à Saint-Egrève et sur l'agglomération.

L'offre actuelle n'est pas suffisante pour répondre aux familles, aux jeunes, aux personnes plus âgées souhaitant louer un logement ou accéder à la propriété. De nouvelles constructions dans l'agglomération permettront d'éviter l'étalement urbain et les longs trajets domicile-travail. Mais combien de logements construire à Saint-Egrève et comment s'y prendre ?

Au 1er janvier 2015, notre ville comptait 6692 résidences principales dont 16,59 % de logements sociaux (1110 au total). Or la loi impose désormais aux communes de plus de 3500 habitants un taux de 25% d'ici 2025. Avec l'arrivée de la ligne de Tram E sur la commune, des engagements de constructions ont été pris (Contrat d'Axe). Ils sont en grande partie atteints. En revanche l'objectif de 25 % de logements sociaux en 2025 reste un défi à relever. La majorité municipale a choisi et annoncé haut et fort vouloir de la mixité dans tous les programmes immobiliers de Saint-Egrève et l'a inscrit dans le PLU, qui impose au minimum 35% de logements sociaux dans toute opération de plus de 2 logements. C'est ainsi que sont élaborés les nouveaux projets.

En poursuivant à ce rythme, il faudra près de 5600 logements de plus qu'au 1er janvier 2015 pour atteindre 25 % en 2025. C'est presque deux fois plus de logements sur la commune dans 10 ans !

Suite de l'article : voir Groupe Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Françoise CHARAVIN, Jean Marcel PUECH et Hassan BELRHALI (hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Constructions à Saint-Egrève : où va-t-on ? (2e partie)

Ce n'est pas tenable ! Cet accroissement si rapide de la population ne trouvera pas de réponses en termes d'équipements collectifs. Quelle a été la réflexion de la majorité municipale ? Comment a-t-elle anticipé ce phénomène ? Et surtout, au-delà du seul PLU, quelle maîtrise de l'aménagement de la ville par les élus ? Nous assistons à une politique du coup par coup à l'initiative de promoteurs privés. Des projets naissent à l'occasion de la libération de terrains sans vision globale du devenir d'un quartier, du territoire communal. Deux exemples :

En face de la Mairie, une opération globale aurait permis d'intégrer les commerces du Faubourg (plusieurs appartiennent à la Ville) en rez-dechaussée d'un nouvel immeuble en bordure du tram, donnant ainsi une autre image de ce secteur. Ce n'est désormais plus possible puisqu'un autre immeuble a été construit à l'arrière. Un terrain préempté par la Ville a été proposé à un promoteur privé. Une occasion manquée de produire des logements moins chers en location ou en accession sociale à la propriété. Les terrains maîtrisés par la collectivité sont rares à Saint-Egrève, pourquoi ne pas les utiliser à bon escient ? Cessons de laisser les promoteurs faire la ville et donnons-nous les moyens d'une vision prospective du devenir des différents secteurs de notre commune. D'autres approches sont possibles. Travailler plus activement sur des zones d'aménagements prioritaires, l'écoquartier de la gare par exemple.

Ou, dans une logique de DENSIFICATION DOUCE, programmer de petites opérations de logement social dans des quartiers où il y en a peu, transformer des logements anciens dégradés privés et les rénover en logements sociaux, favoriser des initiatives innovantes (habitat participatif, logement intergénérationnel)...

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et le Programme Local de l'Habitat (PLH) sont en cours d'élaboration. Soyons vigilants pour que Saint-Egrève se donne les moyens d'une ville équilibrée, solidaire et respectueuse du cadre de vie de tous ses habitants.

Laurent AMADIEU, Brigitte RUEF, Tania BUSTOS, groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe Front de Gauche - PCF

A l'heure où sont écrites ces lignes, le destin de centaines de salarié-e-s se joue au tribunal : menacé-e-s de licenciement suite à la délocalisation de leur usine ECOPLA, nos voisins du Grésivaudan se battent pour conserver leur outil de travail et préserver l'emploi industriel dans notre vallée en se constituant en Société Coopérative et Participative (SCOP). Quel que soit le résultat de la Cour d'Appel de Grenoble, ils ont besoin de tout notre soutien et de notre solidarité, de nos investissements, nous, citoyens d'une même circonscription !

Dans un contexte où chômage et précarité ne cessent de grimper, la priorité doit être donnée par les municipalités au soutien de l'emploi et au développement industriel dans leur bassin de vie. Or quid dans les médias locaux d'un quelconque engagement de nos élus, en particulier de St-Egrève, auprès des vrais acteurs économiques qui se battent pour l'intérêt général : les salarié-e-s...

En France 3,2 millions de personnes -dont la moitié âgés de 15 à 29 ans occupent un emploi précaire, soit 12 % de l'emploi total. Sans tirer les leçons de ses choix politiques désastreux, le gouvernement entend réduire à nouveau pour la loi de finances 2017 les dotations aux collectivités locales. Ce sont toutes les politiques territoriales de proximité et de solidarité quotidienne qui sont visées.

A Saint-Egrève nous aurions les moyens de résister à l'austérité et à la montée des inégalités qui en résulte, de nous opposer au démantèlement de l'emploi et de créer les conditions d'un vrai soutien au développement économique durable, mais ce ne sont pas les choix qui sont faits : jamais aucune rencontre avec des travailleurs dont la vie salariale est menacée, comme ECOPLA ou les VFD, n'est envisagée. Or ne pas proposer d'alternatives, jouer la fatalité, c'est favoriser les divisions et exclusions, terreau sur lequel extrême-droite et droite extrême se livrent une concurrence antimigrants de plus en plus violente aux relents xénophobes nauséabonds.

Sauver l'emploi ici, c'est dessiner l'avenir pour tous.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche-PCF

<https://gaucheauthentiquetegreve.wordpress.com/> 



38120 SAINT-ÉGREVE
04 76 56 53 00